

**FCP de droit français**

**FINALTIS TITANS**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 juin 2023

**Société de gestion : FINALTIS**  
**Dépositaire : Caceis Bank**  
**Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe (s)	44
Caractéristiques de l'OPC (suite)	45
Information SFDR	51

## Document d'Informations Clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Finaltis Titans  
Part I : FR0012649697  
OPCVM géré par FINALTIS

**Initiateur :** Finaltis

**Site :** [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

**Contact :** +33 1 55 27 27 00

**Autorité compétente :** Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

**Date de publication :** 18 avril 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

**Echéance :** 99 ans.

**Objectif :**

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

**Principaux actifs traités :** L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

**Affectation des revenus :** capitalisation

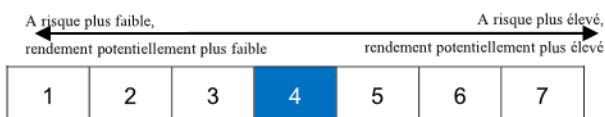
**Souscriptions/rachats :** Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

**Investisseurs de détail visés :** Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

**Banque dépositaire :** Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée :		3 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 530 EUR	2 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,66%	-41,48%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 150 EUR	8 150 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,49%	-6,59%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 580 EUR	11 770 EUR
	Rendement annuel moyen	5,76%	5,57%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 920 EUR	14 060 EUR
	Rendement annuel moyen	29,23%	12,03%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2014 et septembre 2017.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

## QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	128 EUR	458 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,28%	1,4%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 5,6% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	100 EUR
Coûts de transaction	0,27% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	0,01%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris  
contact@finaltis.com

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

### Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

### Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : [ww.finaltis.com/esg](http://ww.finaltis.com/esg).

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

### 3. RAPPORT DE GESTION

Nous vous présentons ci-après l'évolution du fonds Finaltis Titans au cours de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, ainsi que le résultat de sa gestion.

#### I Evolution de l'actif net

L'actif net est passé de € 25 625 968 le 30 juin 2022 à € 26 146 399 au 30 juin 2023, dont € 23 463 886,69 pour les parts I (valeur liquidative I 344,05€), € 827 530,37 pour les parts A (valeur liquidative I 294,82 €) et € 1 854 982,60 pour les parts R (valeur liquidative I 16,25 €).

#### II Contexte économique et monétaire

##### 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

Sur le troisième trimestre, les marchés des actions et des obligations ont tous deux souffert. Le S&P500 (TR) a reculé de plus de 6%, le MSCI World (TR) de plus de 7% ; sur la même période, les taux des obligations du Trésor US à 10 ans se tendaient de plus de 80 points de base, mettant sous pression l'ensemble des dettes d'Etats et d'entreprises.

Plus de deux ans après le début de la pandémie de covid, l'heure est venue d'en subir les conséquences économiques et monétaires. La décision volontariste des banques centrales de fournir des liquidités alors que le monde s'était pratiquement arrêté a provoqué un choc de demande inflationniste ; l'agression russe en l'Ukraine, en février de cette année, y a ajouté un choc d'offre. Le monde combine aujourd'hui une demande excessive et des pénuries de main-d'œuvre et de matières premières, ce qui entraîne mécaniquement une inflation élevée. Dans ce contexte, près de 90 banques centrales dans le monde - à l'exception notable de l'institut d'émission japonais - ont entamé un resserrement monétaire qui entraînera nécessairement un ralentissement de la croissance mondiale, et un renchérissement des coûts de financement pour les émetteurs, qu'ils soient souverains ou privés.

Anticipant des conditions très dégradées pour les entreprises (inflation, récession, ...), les marchés d'actions ont fortement baissé au second semestre, atteignant un point bas mi-juin.

A fin juin, la correction des marchés d'actions correspondait à une baisse de capitalisation de près de \$16.000 milliards depuis le début d'année, la plus importante (en dollars courants) de toute l'histoire économique moderne. Dans ce contexte, le début du second semestre s'annonçait stratégique pour les fonds souverains et les fonds de pension : le maintien de leurs objectifs de rendement à long terme pouvait impliquer de rééquilibrer leurs allocations en faveur des actions.

Le troisième trimestre a été beaucoup plus contrasté que ce que le contexte géopolitique et les perspectives macro-économiques auguraient, enchaînant deux périodes bien distinctes : un net rebond des marchés et une détente des taux d'intérêt de mi-juin à mi-août, puis une baisse des actions et de nettes tensions sur les taux et les spreads d'intérêt jusqu'à fin septembre. Chacune des périodes a été amorcée par une communication de la Réserve Fédérale US (Fed).

Le 15 juin, le comité de politique monétaire de la Fed a décidé une hausse de 75 points de base de son taux directeur, la plus forte hausse depuis novembre 1994. Beaucoup d'observateurs pensaient que cette action volontariste de l'institution monétaire américaine, avec d'autres resserrements probables à suivre, entraînerait la poursuite quasi-certaine de la baisse des actions, alors que l'analyse de comparables historiques est bien plus contrastée. Ainsi, après la hausse de novembre 1994, le S&P500 (TR) avait terminé l'année à l'équilibre, puis avait enchaîné trois années de fortes hausses : +37% en 1995, +24% en 1996 et +30% en 1997. Par ailleurs, lors du dernier cycle de relèvement des taux directeurs, qui avait vu les taux Fed passer de 1% en juin 2004 à 5,2% en juin 2006, le S&P500 (TR) avait progressé de près de +34% sur la même période.

De fait, après avoir atteint un point bas le 17 juin, les marchés d'actions ont entamé un net rebond pendant la troisième semaine du mois. Dans un contexte où, plus que jamais, « *bad news is good news* », des chiffres de la production industrielle plus faibles qu'attendus, de nature à freiner l'inflation, ont rassuré ; le 22 juin, Jerome Powell assurait la commission sénatoriale qui l'auditionnait, que la FED ferait preuve de pragmatisme et serait « agile », ce qui a également conforté les investisseurs, nourrissant l'idée que la Fed ne pourrait pas poursuivre longtemps sa politique de hausse de taux, ces propos matérialisant donc un « pivot ».

La réception de résultats des entreprises, objectivement plutôt bons, du deuxième trimestre par les investisseurs au cours du mois de juillet a été plutôt positive pour deux raisons principales, selon notre analyse : a) la sensibilité des profits des entreprises au cycle économique et au resserrement monétaire semble finalement moins forte qu'attendue par les analystes, b) les valorisations de marché atteintes après la forte baisse du deuxième trimestre peuvent être considérées comme déjà très pessimistes ; ainsi, des annonces de résultats, même moyennes ou médiocres, et en dehors de cas bien spécifiques justifiés par l'activité propre de l'entreprise, n'ont pas systématiquement entraîné la forte baisse des cours qui était observée au trimestre précédent.

En regardant plus spécifiquement l'Europe, la modération des hausses de salaires a expliqué, dans un premier temps des chiffres d'inflation inférieurs à leurs pendant outre-Atlantique, un réconfort de courte durée pour les européens qui, dans la tourmente de la crise énergétique, ont finalement affiché une inflation à deux chiffres, identique à celle constatée aux Etats-Unis. Cette situation concentre l'impact de l'inflation sur les salariés et les contribuables : elle nous semble intenable car elle porte des ferments de déstabilisation sociale et politique pour plusieurs pays européens à moyen terme. La lutte contre l'inflation, et donc les hausses des taux, différées par une BCE consciente d'une croissance européenne et de chiffres de l'emploi moins bons qu'aux Etats-Unis, s'imposent : la Banque Centrale Européenne a ainsi annoncé en juillet faire passer son principal taux d'intérêt de -0,50% à 0, une première depuis 11 ans.

Cette décision marque la fin de l'ère des taux négatifs qui avait débuté en 2014 pour faire face aux effets combinés de la crise financière des *subprimes* (2008) et de la crise de dettes européennes (2011). L'institution de Francfort avait préparé les esprits à une hausse de 25 points seulement. Quelques jours avant son comité de politique monétaire, il a évolué pour finalement relever le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0,50%, la facilité de prêt marginal à 0,75% et la facilité de dépôt à 0,00 % à compter du 27 juillet 2022. L'objectif est le même que pour la FED : réduire la masse monétaire en circulation et freiner une inflation proche de 9% en zone Euro. La BCE était jusqu'alors restée en retrait des autres banques centrales, actives depuis plusieurs mois sur le front de l'inflation. En effet, l'arbitrage entre hausse des prix et maintien de la croissance est particulièrement difficile à résoudre pour le conseil des gouverneurs composés des six membres du directoire de la banque et des gouverneurs des banques centrales des dix-neuf pays de la zone euro : ils doivent intégrer un conflit en Ukraine faisant peser un risque sur l'approvisionnement énergétique du continent, une crise politique en Italie et la chute de l'euro. Par ailleurs, le spectre d'une nouvelle crise des dettes souveraines est toujours présent et les spécialistes de Francfort doivent redoubler d'imagination afin de maintenir sous contrôle les « spreads » entre les émissions des différents pays emprunteur de la zone.

A l'instar du « pivot » de la Fed, le resserrement déterminé de la politique monétaire de la BCE pourrait néanmoins s'avérer moins durable que prévu. Les raisons conduisant à des effets similaires de part et d'autre de l'Atlantique sont néanmoins différentes : les prévisions d'une croissance soutenue en zone euro, +2,8% en 2022 et +2,1% en 2023, sur lesquelles repose le scénario de la BCE semblent à ce stade bien trop optimistes, particulièrement dans l'hypothèse d'un embargo sur le gaz naturel russe...

La perception d'un « pivot » de la Fed, les limites implicites aux hausses des taux de la BCE et les niveaux des cours atteints après la baisse du deuxième trimestre alors que les résultats des entreprises, notamment les valeurs « Titans », étaient plutôt bons ont nourri un net rebond du marché des actions jusqu'au 15 août. Ce rebond atteint plus de 10% sur l'EuroStoxx50, près de 13% pour le S&P500 et près de 18% pour le Nasdaq. Dans le même temps, le taux des obligations de l'Etat allemand (*Bund*) à 10 ans se détendait de près de 80 points de base, et le taux des obligations de l'Etat américain à 10 ans de plus de 100 points de base. Enfin, le différentiel de taux (*spread*) entre les émissions souveraines allemandes et italiennes se détendait de près de 40 points sur les 15 premiers jours d'août.

Ce regain d'optimisme prend fin le 26 août avec le discours de Jerome Powell à Jackson Hole (Wyoming), où les présidents des principales banques centrales se réunissent chaque année depuis 1982. Dans un message « court et direct », il a rappelé la détermination de la Fed à combattre l'inflation, réaffirmant l'objectif de 2% en rythme annuel, loin des 8,5% des prix à la consommation (CPI) de juillet. Les espoirs d'un « pivot » accommodant ont vécu ; parallèlement, les rumeurs d'une prochaine hausse de 75 bps des taux lors de la prochaine réunion de la BCE amplifient la pression baissière sur les actions et les obligations.

Les marchés d'actions corrigent fortement jusqu'à la fin du trimestre : à fin septembre, l'EuroStoxx a perdu près de 13% sur les points hauts du mois d'août, le SP500 près de 17% et le Nasdaq près de 20%. Les taux se tendent de nouveau, avec le taux souverain allemand à 10 ans qui augmente de 120 points de base et le spread entre les émissions allemandes et italiennes qui reperd les 40 points de détente de l'été.

Il faut bien sûr évoquer le cas spécifique du Royaume-Uni qui ajoute encore aux tensions avec l'annonce de mesures non-financées par le chancelier de l'Echiquier Kwasi Kwarteng du gouvernement de Liz Truss : la livre sterling perd plus de 10% en quelques jours, atteignant un plus bas de 40 ans face au dollar US. Les taux à 10 ans des émissions souveraines anglaises (Gilt) augmentent de plus de 150 points de base sur la même période.



Les succès de l'armée ukrainienne se sont confirmés en septembre, accroissant l'imprévisibilité d'un gouvernement russe en mauvaise posture militaire et politique. Certains soutiens internationaux, dont la Chine et l'Inde, commencent à contester la poursuite des soi-disant opérations spéciales en Ukraine. L'annonce d'une « mobilisation partielle » de 300.000 réservistes le 21 septembre n'a fait que confirmer à la population russe la nature de ces « opérations » et les grandes difficultés militaires rencontrées. Les référendums illégaux visant à annexer quatre oblasts ukrainiens largement occupés par les troupes russes ou séparatistes, la ratification rapide de leurs résultats surréalistes, le sabotage des pipelines Nordstream et la fréquence des menaces nucléaires proférées par les représentants du régime alimentent une instabilité géopolitique et une dégradation macroéconomique qui se propage à tous les marchés, notamment par la volatilité des cours des matières premières : le Brut (*WTI West Texas Intermediate*) recule de plus de 30\$ sur la période, effaçant ainsi la totalité de sa hausse des 6 premiers mois de l'année.

#### **4<sup>ème</sup> trimestre 2022 :**

Pour le quatrième trimestre, la poursuite de la correction boursière, une stabilisation ou son renversement doivent nous interroger. Selon notre analyse, et sous la double condition d'un horizon d'investissement suffisamment long et de la qualité des actifs choisis, sans préjuger du calendrier d'un renversement, nous sommes convaincus que la création ou le renforcement de positions en actions présente les meilleures perspectives. Bien entendu, avec la persistance attendue de l'inflation et un cycle économique à la dynamique négative, la recherche du meilleur profil rendement-risques enjoint de sélectionner uniquement des actions d'entreprises qui disposent de trois caractéristiques rares : (i) du « pricing power » c'est-à-dire une capacité d'augmenter les prix de vente au même rythme que l'inflation, (ii) un potentiel de croissance structurelle liée à leur secteur, à leur position de leader et/ou à leur capacité spécifique d'innovation, et enfin (iii) un faible niveau d'endettement, voire même une trésorerie excédentaire leur permettant d'attendre le meilleur moment pour lever de la dette ou mieux d'obtenir un rendement sans risque positif sur leur trésorerie.

Pour résumer et conclure, sans aucunement minimiser ni la crise actuelle, ni des externalités complexes à anticiper telles que la guerre en Ukraine, la crise énergétique ou la politique zéro covid en Chine, sans rejeter le taux d'actualisation, très lié au prix des obligations d'Etat, pour évaluer la rentabilité d'un investissement, il nous semble toujours important de rappeler le rôle crucial, dans la décision d'investissement, de l'analyse fine, au cas par cas, des qualités intrinsèques de chaque entreprise. Alors que la période actuelle nous semble marquer la fin d'un long cycle déflationniste, qui obligera probablement la Fed et la BCE à « capituler devant l'inflation » en relevant leurs objectifs de hausse annuelle des prix, aujourd'hui fixés à 2%, et à l'heure où un prisme quasi-eschatologique biaise le flux d'informations, il nous semble important de revenir aux fondamentaux :

- les marchés exagèrent à court terme pour trouver un équilibre à moyen terme,
- les activités des entreprises dont les actions sont aujourd'hui au cœur de nos mandats, ont démontré leur capacité à se déployer dans tous les types d'environnement monétaire et économique,
- ce qui vaut pour ces entreprises aux qualités particulières ne peut être généralisé : certaines sociétés, plus exposées aux cycles, plus endettées, moins bien gérées ne pourront éviter des recapitalisations très dilutives, seront contraintes au rachat, voire disparaîtront comme les sains mécanismes concurrentiels de destruction créatrice le requièrent,
- les rendements plus élevés sur les obligations offrent des opportunités complémentaires attractives sous réserve de limiter le risque d'une poursuite de la hausse des taux et d'éviter des défauts que des conditions d'activité économique plus difficiles et des refinancements plus coûteux rendent plus probables : le premier point justifie de garder une duration courte, d'autant plus que la pente de la courbe des taux est faible, et le second point impose d'éviter, sauf opportunités très spécifiques, les émetteurs dont les situations sont les plus incertaines...

Le célèbre économiste John Kenneth Galbraith affirmait : « Dieu a créé les prévisionnistes économiques afin de rendre les astrologues plus respectables » ... C'est un appel à l'humilité quand, après une année boursière difficile, fleurissent les prévisions sur l'inflation, les indices actions ou le prix des obligations. Modéliser l'inflation suppose d'intégrer les habitudes de plusieurs milliards de consommateurs qui dépensent leurs ressources en choisissant parmi plus d'une centaine de milliers de biens et services différents. A l'heure actuelle, aucun modèle n'en est capable et, même s'il existait il demeurerait incapable d'intégrer des externalités complexes, telles que la temporalité et les incidences d'une pandémie ou du premier affrontement armé inter-étatique en Europe depuis 75 ans. On peut donc « excuser » l'échec des prévisions d'inflation des plus de 400 docteurs en économie de la Réserve Fédérale américaine. Cependant, sans nous livrer à des prévisions, rappelons quelques points qui nous semblent de bon sens : (i) le niveau de dette publique en proportion du PIB n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire moderne des États-Unis (97%), de l'Italie (177%) ou de la France (131%), (ii) les banques centrales sont aujourd'hui très dépendantes des trésors publics nationaux et donc du pouvoir politique, (iii) et dans ce contexte, elle ont, en plus de leurs mandats explicites (stabilité des prix, marché de l'emploi,...), un mandat implicite de plus en plus prégnant : le financement des états et la stabilité financière. Ce mandat implicite est une force de rappel importante qui, de notre point de vue, justifie d'écarter les scénarii les plus pessimistes de hausse des taux.

Alors que les investisseurs attendaient impatiemment les effets sur les chiffres d'inflation du violent resserrement des conditions financières initié par la FED, ceux-ci se sont très sensiblement améliorés à partir du mois d'octobre. Il semble désormais hautement probable que le pic de l'inflation américaine a été atteint en 2022. L'année reste néanmoins particulièrement difficile avec une sous-performance marquée des obligations les mieux notées comme des actions des entreprises orientées vers la qualité et la croissance. Selon notre analyse, cette configuration n'est pas liée aux résultats des entreprises, mais plutôt à l'effet mécanique des hausses de taux sur l'actualisation des flux futurs prise en compte pour valoriser les cours et les risques. De fait, les résultats financiers des entreprises que nous privilégions dans les portefeuilles sont restés robustes.

Année atypique à bien des égards, attardons-nous pour ce dernier rapport de gestion de 2022 sur deux seuls événements aux conséquences particulièrement prononcées pour les investisseurs : (i) le retour de la guerre en Europe, (ii) la hausse des taux US et la sous-performance des valeurs mobilières émises par les entreprises de croissance. La tentative d'invasion militaire russe en Ukraine, premier conflit armé inter-étatique en Europe depuis la seconde guerre mondiale, est l'évènement majeur de 2022. Après dix mois de combats, aucune perspective de paix n'est envisageable à court terme. Les conséquences humaines, géopolitiques et économiques du conflit seront profondes et durables : on notera en particulier la poursuite de la fracturation du Monde, qui n'est pas sans rappeler les temps de la Guerre Froide, le capitalisme n'étant plus questionné au fond mais dans sa forme, libérale ou non. Deuxième évènement, avec heureusement un coût humain moins dramatique, mais un impact spectaculaire sur la valorisation des actifs : tout à sa lutte contre une inflation résultant de ses politiques précédentes, la FED a entamé en mars le cycle de resserrement monétaire le plus violent depuis les années 80, acceptant la perspective d'une récession.

### **1<sup>er</sup> trimestre 2023**

Comme souvent, les rebonds de marché naissent dans... le pessimisme ! Le mois de janvier 2023 n'y a pas fait exception : le S&P500 (NR) a progressé de 6,5%, le NASDAQ (NR) de 11,4% et l'Eurostoxx 50 (NR) de 8,5%. Il faut dire que le mois de décembre avait été particulièrement médiocre sur le marché des actions. Sans chercher d'explications a posteriori, il convient avant tout de rappeler que les mouvements de court terme des marchés résultent des flux de multiples opérateurs : ils sont toujours très difficiles à expliquer et à rationaliser. Ce mouvement de rebond de début d'année, même s'il a été particulièrement net sur certains titres, ne nous a pas surpris. Les performances individuelles des titres en 2022 n'étaient pas liées à la qualité intrinsèque des entreprises, à la résilience de leurs profits ou la solidité de leurs bilans ; c'est leur sensibilité au taux sans risque, appliquée à l'évaluation de la valeur présente des cash-flows futurs qui était le principal facteur des hausses et des baisses. Les valeurs affichant, selon notre analyse, les meilleures caractéristiques intrinsèques avaient été parmi les plus pénalisées en 2022.

Après le fort rebond de janvier, les marchés mondiaux d'actions ont marqué le pas au mois de février : le MSCI World (en USD) a reculé de 2,5%, le S&P500 de 2,6% et le Dow Jones a reculé de 4,2% pour revenir en territoire négatif depuis le début de l'année. Les marchés européens ont en revanche rattrapé leur retard de janvier, à l'image de l'indice Eurostoxx 50 en hausse de 1.8% sur le mois de février. Les données d'inflation plus élevées que prévu et plusieurs commentaires d'officiels de la FED, rappelant la nécessité de combattre l'inflation, ont tempéré l'euphorie du début d'année. Rappelons-nous que l'inflation est une mesure relative, mesurée en glissement annuel. Ainsi, avec un Consumer Price Index (indice des prix à la consommation aux Etats-Unis) en hausse de 1% en mars 2022, « l'effet de base » sur l'inflation de mars 2023 sera particulièrement favorable. Peu de commentateurs ont par ailleurs noté que, sur les 6 derniers mois, la hausse des prix aux États-Unis a été quasi nulle. Sans une accélération de l'inflation obligeant les autorités monétaires américaines à durcir leur discours, le marché devrait supporter un taux FED cible de 5,5%. Si, en revanche, la FED devait durcir le ton et relever ses taux directeurs au-delà de 6%, la dynamique haussière sur le marché des actions pourrait en souffrir.

Le mois de mars a ouvert une nouvelle séquence, la FED devant désormais prendre un compte la plus grave crise bancaire depuis 2008... Il aura suffi de 2 jours (9 et 10 mars) pour sceller le sort de la Silicon Valley Bank, seizième prêteur bancaire des États-Unis. Cet épisode pourrait à terme avoir des effets bénéfiques : (i) il va obliger les régulateurs bancaires du monde entier à regarder plus attentivement le risque de taux porté par les banques, ainsi que les valorisations au marché de leurs moins-values sur les emprunts d'état, (ii) il rappelle aux investisseurs que le risque de crédit existe et qu'une entreprise endettée dont l'activité est cyclique ne peut pas être valorisée de la même manière qu'une entreprise disposant d'une trésorerie abondante et dont l'activité s'affranchit bien des ralentissements économiques (iii) enfin, il rappelle aux banques centrales que la lutte contre l'inflation ne doit pas être un « quoi qu'il en coûte » susceptible de déstabiliser profondément les marchés d'actifs et l'activité économique. Le 15 mars, l'indice MOVE, qui utilise les prix d'options pour mesurer la volatilité des emprunts d'État américains, a atteint 200, un record depuis la crise des « subprimes » de 2008. Le mouvement a été particulièrement impressionnant sur les emprunts d'État américains à 2 ans, dont le taux de rémunération a baissé de 60 points de base en une seule journée, une ampleur inconnue depuis 1982. Sur cette échéance, les taux sont de 4%, soit 1% de moins que les taux directeurs de la FED.

Historiquement le 2 ans américains a été un indicateur avancé très fiable des points d'inflexion de la politique monétaire américaine. A ce titre, la probabilité augmente d'un FOMC du 3 mai prochain qui ne serait pas suivi d'une hausse de taux, contrairement aux 11 réunions précédentes.

## **2<sup>ème</sup> trimestre 2023 :**

En avril, les banques centrales de Corée du Sud, d'Indonésie et de Singapour ont annoncé la fin de leur resserrement monétaire. Cette décision concerne principalement les pays émergents qui avaient commencé à durcir leur politique monétaire en pleine crise du Covid. En raison du gel des échanges mondiaux lié à la pandémie, ces pays ont été les premiers à faire face à l'inflation, ce qui a entraîné des difficultés d'approvisionnement, en particulier pour certaines matières premières alimentaires. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux ont réussi à maîtriser l'inflation. Par exemple, la hausse des prix au Brésil a ralenti de manière continue ces dix derniers mois après que les taux directeurs ont été portés à 13,75% en 2022.

Bien que ces décisions soient encourageantes, il faudra attendre les premières baisses de taux pour confirmer un véritable tournant dans les politiques monétaires. Les banques centrales restent prudentes et sont conscientes qu'elles pourraient devoir maintenir des taux d'intérêt élevés pendant une longue période.

La saison des résultats permet de tirer un premier enseignement : les entreprises américaines et les multinationales européennes affichent de bonnes performances. Les secteurs du numérique et des produits de consommation courante démontrent dans l'ensemble une remarquable robustesse, alors que des signes de faiblesse se manifestent dans des secteurs plus sensibles au cycle économique tels que les produits industriels (3M) ou la logistique (UPS).

En mai, la capitalisation boursière d'une seule entreprise, Apple, a dépassé celle de l'ensemble du Russell 2000, qui est le principal indice utilisé pour mesurer la performance des petites et moyennes valeurs aux États-Unis depuis sa création en 1984. Le fait qu'une unique entreprise puisse dépasser la valeur de 2 000 autres soulève des questions sur la conception traditionnelle de la construction de portefeuilles. Cela suggère que la diversification, qui consiste à investir sur un large éventail d'actifs, peut ne plus offrir une protection efficace contre le risque. En effet, si des actifs tels qu'Apple ont une influence dominante sur le marché, les investisseurs qui ne les possèdent pas peuvent être exposés à un risque important.

Aujourd'hui, cinq sociétés américaines ont une capitalisation boursière de plus de \$1.000 milliards (Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon, Nvidia), 7 sociétés représentent 25% des bénéfices du S&P 500 et 10 actions expliquent 70% de la hausse de l'indice depuis le début de l'année.

En plus des sociétés ayant une capitalisation boursière supérieure à un milliard de dollars, certaines entreprises avec des capitalisations plus modestes offrent également une diversification remarquable et une faible sensibilité au cycle économique en raison de leur large éventail de clients et de leur gamme étendue de services ou de produits. Par exemple, Nestlé, classée 24<sup>ème</sup> en terme de capitalisation boursière mondiale, L'Oréal (36<sup>ème</sup>), Accenture (54<sup>ème</sup>) et Essilor Luxottica (156<sup>ème</sup>) peuvent avoir une place importante dans notre portefeuille.

Au mois de juin, la volatilité du S&P 500 a atteint des niveaux qui n'avaient pas été observés depuis le début de la pandémie de Covid-19. Cette évolution peut être perçue comme un élément positif, car une faible volatilité est généralement bien accueillie par de nombreux investisseurs, leur permettant de prendre des positions plus importantes. Cependant, il convient d'être vigilant, car une faible volatilité peut indiquer que le marché n'est pas préparé à faire face à de nouvelles perturbations exogènes d'ordre économique, social ou géopolitique. Une volatilité très basse peut entraîner de la complaisance chez les investisseurs, qui pourraient être pris au dépourvu en cas d'événement majeur.

## **III Evolution des performances et du risque**

L'évolution de la valeur liquidative de la classe I sur la période sous revue s'établit à 15,98%, celle de la classe A à 15,40% et celle de la classe R à 14,60%. Sur la même période, l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, 25% du S&P 500 Net Return Index et 20% de l'€STER+ 8,5 points de base) progresse de 21,77%.

La volatilité du FCP a été supérieure à celle de l'indice de référence sur la période : 15,51% pour la classe I, 15,51% pour la classe A et 15,52% pour la classe R en comparaison de 12,8% pour l'indice.

Le risque global du fonds est évalué selon la méthode du calcul de l'engagement. Au cours de la période, l'engagement, limité à deux fois l'actif net du FCP, a évolué entre 1,09 et 1,36 fois.

Néanmoins, l'exposition brute aux actions a évolué entre 68% et 99% et l'exposition nette entre 67% et 98%. L'exposition directe en actions a évolué entre 57% et 85% de l'actif net. L'exposition brute aux dérivés (« Equity Swaps », dérivés listés de change et sur indices actions, options listées sur indices actions), a varié entre 33% et 48%, combinant des opérations d'exposition et de couverture.

L'exposition sur un OPCVM monétaire a varié entre 4% et 10%. Le FCP a effectué des dépôts à moins de 12 mois entre 0% et 16%.

Au 30 juin 2023, le fonds avait une exposition sous-jacente brute de 28 343 k€, soit 1,08 fois sa valeur nette, via des actions (17 452 k€), des parts d'un OPCVM monétaire (2 365k€), des options listées de ventes d'indices actions (52 k€, couverture), des instruments financiers dérivés « Equity Swaps » traités avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE (599 k€ soit 2,3 % de l'actif net du fonds), et des dérivés listés de change (7 875 k€, couverture).

La performance de Finaltis Titans a été réalisée grâce à la sélection de valeurs présentant des positions stratégiques fortes, une faible sensibilité aux cycles économiques et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffres d'affaires.

Parmi les valeurs qui ont le plus contribué sur la période, on peut citer : Netflix (+1,26%), Nvidia (+0,90%), LVMH (+0,89%) et Schneider Electric (+0,84%). A l'inverse, Newmont (-0,59%), Vonovia (-0,48%), Alibaba (-0,34%) et Estee Lauder (-0,24%) ont pesé sur les performances.

La stratégie accessoire de gestion du niveau d'exposition au risque des actions par des opérations de couverture via des achats d'options de ventes sur indices a permis d'amortir les mouvements de baisse des marchés.

Sur trois ans, le FCP Finaltis Titans (part I) affiche une performance cumulée de 14,54% soit 4,63% annualisée.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	1 333 061,38	1 472 141,15
SANOFI	908 155,21	966 349,48
JOHNSON & JOHNSON	1 196 150,13	606 622,23
NIKE INC CLASS B COM NPV	958 004,65	602 921,43
SAP SE	359 705,44	1 146 937,81
DIAGEO	989 165,59	484 307,09
DASSAULT SYST.	624 305,59	831 583,89
COLGATE PALMOLIVE	798 858,59	638 187,81
L'OREAL	488 767,35	931 783,90
ASML HOLDING NV	482 966,95	924 639,82

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **8 557 986,32**

- o Change à terme :
- o Future : 7 906 762,76
- o Options : 51 810,27
- o Swap : 599 413,29

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	Morgan Stanley

(\*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.



## **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **EVALUATION DES PRESTATAIRES DE SERVICES DÉLÉGATAIRES HORS GESTION FINANCIÈRE**

La procédure établit les modalités d'évaluation des prestataires de services délégués hors gestion financière. La société de gestion définit un cahier des charges et procède, par délégation, à une consultation des différents prestataires sur la base des principes suivants :

#### Evaluation a priori

Afin d'être retenu, tout prestataire de services délégués doit :

- répondre aux contraintes de l'environnement réglementaire.
- offrir un avantage stratégique à la société de gestion en termes.
  - (i) d'efficacité de traitement
  - (ii) de couverture globale des marchés,
  - (iii) de source et de sécurité des flux d'information,
  - (iv) de connectivité avec la société de gestion,
  - (v) de fréquence et de contenu des reportings,
  - (vi) de prix.
- bénéficier d'une notation crédit long terme Fitch Ratings, Moody's ou Standard & Poors « BBB+ » ou équivalent.
- contractualiser la relation dans des termes validés par la société de gestion.

#### Procédure d'ajout

L'entrée en relation fait l'objet du visa préalable de la Direction générale qui valide ainsi l'adéquation entre le(s) service(s) proposé(s) et les critères de choix établis par la société de gestion en ratifiant le contrat de délégation afférent. Une fois le délégué dûment autorisé, la délégation est effectivement mise en place d'un point de vue pratique.

#### Evaluation a posteriori

Le délégué retenu fait l'objet d'une évaluation annuelle pour vérification de la pérennité des avantages stratégiques ayant motivé sa désignation.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

### **POLITIQUE DU GESTIONNAIRE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE**

Conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, Finaltis précise les règles de mise en œuvre de l'exercice des droits de vote sur son site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

Finaltis gère des OPCVM à l'appui de processus de gestion de nature quantitative et systématique dont les performances ne dépendent pas du rendement propre à chaque action détenue en portefeuille. Finaltis n'exerce consécutivement pas les droits de vote attachés aux dites actions.

Les droits de vote attachés aux actions en portefeuille n'ont pas été exercés.

### **FRAIS D'INTERMEDIATION**

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires est disponible sur le site internet [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

La prise en compte des critères extra-financiers par le FCP est une démarche naturelle faisant partie de l'analyse fondamentale développée dans son processus d'investissement.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement.

La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG.

Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

La note ESG moyenne du portefeuille a été comprise entre 46.77 et 50.62 sur la période, avec une note moyenne de 49.25. Le taux de couverture en note ESG du portefeuille était de 100% au 30 juin 2022.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## **REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE**

### **ARTICLE 8**

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes : l'approche dite en "amélioration de note", le suivi des controverses, l'application d'une politique d'exclusion et d'une politique d'engagement.

La note ESG moyenne pondérée du FCP doit être supérieure à la note moyenne de l'univers, après élimination des 20% des notes les plus faibles. Le taux de couverture sera au minimum de 90%. Les détails méthodologiques sont disponibles sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

L'analyse des controverses ESG des valeurs présentes ou candidates à l'univers Titans se base sur un flux d'information obtenu auprès de fournisseurs de données externe et indépendant. Le comité ESG de Finaltis peut décider de l'exclusion de la valeur après recommandation par les analystes ESG.

Le FCP se conforme à la politique d'exclusion des valeurs controversées, spécifique à la gestion discrétionnaire de Finaltis, détaillée sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

Les valeurs présentant le risque ESG le plus élevé peuvent faire l'objet d'un processus d'engagement actionnarial. La politique de vote de Finaltis aux assemblées générales est détaillée sur le site [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

## **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

## **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **REMUNERATIONS**

La société de gestion a adopté une politique de rémunération compatible avec les directives AIFM et UCITS V. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés ainsi que les organes responsables de leur attribution.

La rémunération variable du personnel concerné par cette politique est calculée sur la base de deux éléments : la performance individuelle fixée dans une lettre d'objectif et de performance individuelle et les résultats de la société. Lorsqu'il y a une rémunération variable, ce qui n'est pas le cas au titre de l'exercice 2021, celle-ci est versée en totalité en cash, dans les trois mois calendaires suivant la fin de l'année, dans la limite de 100k€ bruts et étalée sur plusieurs années au-delà. La décision d'attribution de rémunération variable en faveur du personnel identifié est prise par la Direction générale de la Société et soumise au Conseil de surveillance.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Finaltis à l'ensemble de son personnel (8 à 9 personnes) s'est élevé à 566.338,14 €.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 546.338,14 €
- Montant total des rémunérations variables (différées et non différées) versées sur l'exercice : 20.000 €

Le montant total des rémunérations brutes (incluant les rémunérations fixes et variables) versées en 2022 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 566.338,14 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

Le montant des rémunérations variables brutes versées en 2022 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Personnel concerné par la politique de rémunération variable de la Société : 20.000 €
- Personnel non concerné par cette politique de rémunération variable de la Société : 0 €

## **INFORMATIONS RELATIVES AU RÈGLEMENT SFTR SUR LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Le FCP ne prête ni titres, ni matières premières.

Le FCP ne reçoit pas de garanties.

Le FCP recourt à des contrats d'échange sur rendement global de type « *equity swap* », soit un échange de collatéral en espèces contre le rendement d'un panier d'actions.

Au 30/06/2023, le montant notionnel des contrats « *equity swaps* » du FCP était de 599 303,41 € soit 2,3% des actifs du FCP pour un collatéral de 950 798 € soit 3,64% des actifs du FCP.

Tous les contrats sont conclus de manière bilatérale avec la contrepartie Morgan Stanley Europe SE, société domiciliée en Allemagne. Le collatéral est apporté en euros. Son montant est ajusté quotidiennement. Les contrats ont une échéance supérieure à un an.

Depuis le 26/03/2019, les espèces apportées en collatéral ont été enregistrées auprès de Morgan Stanley Europe SE et ont été prises en compte dans le ratio de contrepartie de cette entité. A partir du 20 mars 2020, afin de rester conforme à la limite de 5% d'exposition par contrepartie, une partie des espèces apportées en collatéral ont été déposées sur un compte nanti chez le dépositaire CACEIS (100 000€ au 30 juin 2023, soit 0,38% des actifs du fonds).

Ces contrats d'échanges (« *equity swaps* ») ont généré un gain pour le FCP sur l'exercice de 500 139 €.

Le coût de financement de ces contrats pour le FCP a été de 125 418 € sur l'exercice.

La société de gestion ne perçoit aucune rémunération au titre de ces contrats d'échange.

## **AUTRES INFORMATIONS**

Aucune commission de performance n'a été prélevée sur l'exercice.

Le fonds n'a reçu aucune garantie financière et n'a pas investi dans des fonds ou produits gérés par Finaltis.

Le prospectus de l'OPC, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINALTIS

63, avenue des Champs Elysées

F - 75008 Paris

☎ 33 (0)1 55 27 27 00

Email : [contacts@finaltis.com](mailto:contacts@finaltis.com)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 30 juin 2023**

**FINALTIS TITANS**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
FINALTIS SAS  
63, avenue des Champs Elysées  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement FINALTIS TITANS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



FINALTIS TITANS

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

La vérification du respect des obligations légales et réglementaires appelle l'observation suivante de notre part : Les liquidités du fonds ont représenté entre 12 % et 20 % de l'actif entre le mois de janvier et le mois de mai 2023. Conformément à l'article L. 214-20 du COMOFI, les liquidités devraient présenter un caractère accessoire.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2024.01.09 17:48:07 +0100



## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

**BILAN AU 30/06/2023 en EUR**

**ACTIF**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		<b>3 471 195,20</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>23 598 213,39</b>	<b>21 734 050,46</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>17 451 608,66</b>	<b>19 096 325,36</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 451 608,66	19 096 325,36
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>3 708 068,96</b>	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	3 708 068,96	
Titres de créances négociables	3 708 068,96	
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 364 749,22</b>	<b>2 473 884,30</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 364 749,22	2 473 884,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>73 786,55</b>	<b>163 840,80</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 786,55	163 840,80
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>655 739,35</b>	<b>152 954,50</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	655 739,35	152 954,50
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 542 274,17</b>	<b>1 282 332,39</b>
Liquidités	3 542 274,17	1 282 332,39
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>27 796 226,91</b>	<b>26 640 532,55</b>

## PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	25 243 915,22	25 714 716,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	825 549,37	-118 166,77
Résultat de l'exercice (a,b)	76 934,07	29 417,39
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>26 146 398,66</b>	<b>25 625 967,54</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>69 661,52</b>	<b>142 750,86</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	69 661,52	142 750,86
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	69 661,52	142 750,86
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>1 569 327,09</b>	<b>29 700,86</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 569 327,09	29 700,86
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>10 839,64</b>	<b>842 113,29</b>
Concours bancaires courants	10 839,64	842 113,29
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>27 796 226,91</b>	<b>26 640 532,55</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/06/2023 en EUR**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EC EURUSD 0922		7 036 054,94
EC EURUSD 0923	7 906 762,76	
Options		
S&P 500 INDEX 07/2022 PUT 1400		95 295,22
S&P 500 INDEX 08/2022 PUT 1200		124 325,75
S&P 500 INDEX 07/2023 PUT 2000	23 253,43	
S&P 500 INDEX 08/2023 PUT 2000	28 556,84	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Contracts for Difference		
MS PROCTER & 1230		274 303,70
MS NETFLIX IN 1230	127 192,55	378 629,24
MS MEDTRONIC 1230		256 819,92
MS WALT DISNE 1230	472 220,74	522 243,42
CFD MS STARBUCK 1230		437 180,47
MAT MS ACCNTR UN 123		593 223,96
MS BANK OF AMERICA I		353 345,10
MS ECOLAB 1230		615 978,63
MS STRYKER 1230		284 619,42
Autres engagements		

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	41 681,87	96,31
Produits sur actions et valeurs assimilées	306 711,99	416 546,01
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>348 393,86</b>	<b>416 642,32</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	8 765,71	42 748,91
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>8 765,71</b>	<b>42 748,91</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>339 628,15</b>	<b>373 893,41</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	265 825,23	344 943,16
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>73 802,92</b>	<b>28 950,25</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	3 131,15	467,14
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>76 934,07</b>	<b>29 417,39</b>



### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### **Instruments financiers à terme :**

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013254067 - Part FINALTIS TITANS R : Taux de frais maximum de 2,20% TTC

FR0012649697 - Part FINALTIS TITANS I : Taux de frais maximum de 1,00% TTC

FR0012649689 - Part FINALTIS TITANS A : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

### **Modalités calcul de la commission de surperformance :**

La commission de surperformance est égale à 15% TTC de la performance positive au-delà de l'indice de référence (55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25 à du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N), et de 20 % de (€STER + 8.5 points de base)

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, correspondant à l'exercice social du FCP. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du FCP et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de Juin 2016.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à l'évolution au-delà de l'indice de référence de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le FCP Finaltis Titans.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP (calculée coupon brut réinvesti) est positive et supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence si cette dernière est positive. En revanche, la part variable des frais de gestion internes représentera 15% de la performance du FCP si la performance du fonds de référence est négative.

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion internes sera nulle. Sur la période de référence suivante, la surperformance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables, qu'une fois rattrapée la sous-performance accumulée au titre de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, sur la période de référence, la performance du FCP est négative, la part variable des frais de gestion sera nulle. Sur la période de référence suivante, la performance ne fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables qu'une fois rattrapée la performance négative de la période de référence précédente (*high water mark*).

Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est positive et supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives et d'une performance négative, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement acquise à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance du FCP est positive et supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part FINALTIS TITANS A	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS I	Capitalisation	Capitalisation
Part FINALTIS TITANS R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/06/2023 en EUR

	30/06/2023	30/06/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>25 625 967,54</b>	<b>33 648 299,38</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 733 519,54	7 497 799,28
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 823 637,18	-10 449 492,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 069 021,36	3 237 919,25
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 358 210,78	-1 336 407,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 029 994,47	1 299 913,32
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 147 204,46	-3 732 934,28
Frais de transactions	-74 418,92	-72 717,09
Différences de change	-445 248,65	1 429 248,52
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 248 044,37	-6 039 862,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-998 254,81</i>	<i>-4 246 299,18</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>4 246 299,18</i>	<i>-1 793 563,70</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	214 768,45	115 251,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>60 953,11</i>	<i>-153 815,34</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>153 815,34</i>	<i>269 067,30</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	73 802,92	28 950,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>26 146 398,66</b>	<b>25 625 967,54</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Bons du Trésor	3 708 068,96	14,18
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>3 708 068,96</b>	<b>14,18</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	51 810,27	0,20
Change	7 906 762,76	30,24
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>7 958 573,03</b>	<b>30,44</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	599 413,29	2,29
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>599 413,29</b>	<b>2,29</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances	3 708 068,96	14,18						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 542 274,17	13,55
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							10 839,64	0,04
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances	597 960,08	2,29	3 110 108,88	11,89						
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 542 274,17	13,55								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 839,64	0,04								
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	9 703 464,41	37,11	1 905 271,92	7,29	880 672,47	3,37	395 237,65	1,51
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	646 606,07	2,47						
Comptes financiers	150 934,08	0,58	87 958,46	0,34	199 338,15	0,76		
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	10 832,11	0,04	7,53					
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	7 958 573,03	30,44						
Autres opérations	599 413,29	2,29						

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/06/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	442 814,29
	Dépôts de garantie en espèces	198 199,65
	Coupons et dividendes en espèces	14 725,41
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>655 739,35</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	1 545 905,43
	Frais de gestion fixe	23 421,66
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>1 569 327,09</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-913 587,74</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part FINALTIS TITANS A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	51,000	60 865,21
Parts rachetées durant l'exercice	-621,009	-729 704,27
Solde net des souscriptions/rachats	-570,009	-668 839,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	639,104	
<b>Part FINALTIS TITANS I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	3 364,187	4 163 508,34
Parts rachetées durant l'exercice	-5 716,902	-6 934 673,57
Solde net des souscriptions/rachats	-2 352,715	-2 771 165,23
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	17 457,500	
<b>Part FINALTIS TITANS R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	4 562,685	509 145,99
Parts rachetées durant l'exercice	-1 536,879	-159 259,34
Solde net des souscriptions/rachats	3 025,806	349 886,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 956,836	



### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part FINALTIS TITANS A</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part FINALTIS TITANS I</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part FINALTIS TITANS R</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/06/2023
<b>Part FINALTIS TITANS A</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 300,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part FINALTIS TITANS I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	218 972,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part FINALTIS TITANS R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	33 552,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

Néant.

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Collatéral requis par Morgan Stanley 472 480 euros

Un compte de collatéral ouvert chez le dépositaire Caceis Bank est nanti au profit de la contrepartie d'instruments financiers à terme Morgan Stanley. Les liquidités en dépôt sur ce compte au 30 juin 2023 s'élèvent à 100 000 euros.

Le solde du collatéral n'est pas conservé sur un compte dédié à cet effet par la contrepartie Morgan Stanley. En conséquence, le fonds ne comptabilise pas distinctement ce collatéral qui est inclut dans les liquidités conservées par Morgan Stanley et Caceis Bank.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/06/2023
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/06/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/06/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	76 934,07	29 417,39
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>76 934,07</b>	<b>29 417,39</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-638,56	-4 983,20
<b>Total</b>	<b>-638,56</b>	<b>-4 983,20</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	91 170,47	50 033,29
<b>Total</b>	<b>91 170,47</b>	<b>50 033,29</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-13 597,84	-15 632,70
<b>Total</b>	<b>-13 597,84</b>	<b>-15 632,70</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	825 549,37	-118 166,77
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>825 549,37</b>	<b>-118 166,77</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	26 144,12	-6 016,93
<b>Total</b>	<b>26 144,12</b>	<b>-6 016,93</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	740 738,82	-106 727,37
<b>Total</b>	<b>740 738,82</b>	<b>-106 727,37</b>

	30/06/2023	30/06/2022
<b>Part FINALTIS TITANS R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	58 666,43	-5 422,47
<b>Total</b>	<b>58 666,43</b>	<b>-5 422,47</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>22 645 791,07</b>	<b>27 975 600,49</b>	<b>33 648 299,38</b>	<b>25 625 967,54</b>	<b>26 146 398,66</b>
<b>Part FINALTIS TITANS A en EUR</b>					
Actif net	1 721 675,46	1 640 993,25	1 666 884,87	1 356 654,82	827 530,37
Nombre de titres	1 516,271	1 429,944	1 243,993	1 209,113	639,104
Valeur liquidative unitaire	1 135,46	1 147,59	1 339,94	1 122,02	1 294,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	47,23	72,80	62,19	-4,97	40,90
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,04	-5,89	-8,66	-4,12	-0,99
<b>Part FINALTIS TITANS I en EUR</b>					
Actif net	20 918 862,01	25 241 240,57	30 465 964,63	22 957 546,29	23 463 885,69
Nombre de titres	18 101,116	21 509,598	22 124,074	19 810,215	17 457,500
Valeur liquidative unitaire	1 155,66	1 173,48	1 377,05	1 158,87	1 344,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	47,93	74,35	63,85	-5,38	42,43
Capitalisation unitaire sur résultat	2,43	-0,56	-2,61	2,52	5,22
<b>Part FINALTIS TITANS R en EUR</b>					
Actif net	5 253,60	1 093 366,67	1 515 449,88	1 311 766,43	1 854 982,60
Nombre de titres	50,000	10 391,456	12 422,033	12 931,030	15 956,836
Valeur liquidative unitaire	105,07	105,21	121,99	101,44	116,25
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,37	6,72	5,67	-0,41	3,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,92	-1,50	-1,57	-1,20	-0,85

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	3 295	405 087,30	1,55
VONOVIA SE	EUR	11 050	197 739,75	0,76
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>602 827,05</b>	<b>2,31</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	1 500	411 857,18	1,57
ALPHABET- A	USD	5 440	596 908,97	2,28
AMAZON.COM INC	USD	5 410	646 482,35	2,48
BANK OF AMERICA CORP	USD	18 300	481 278,76	1,84
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	2 450	765 835,55	2,93
BROWN-FORMAN CORP	USD	4 000	244 862,04	0,93
CHEVRONTEXACO CORP	USD	1 890	272 611,15	1,04
COLGATE PALMOLIVE	USD	2 700	190 675,59	0,73
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	3 310	595 854,62	2,28
JOHNSON & JOHNSON	USD	4 025	610 704,92	2,34
MASTERCARD INC	USD	450	162 237,60	0,62
Meta Platforms - A	USD	670	176 255,02	0,67
MICROSOFT CORP	USD	1 245	388 644,51	1,48
NEWMONT CORP	USD	13 880	542 781,92	2,08
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	6 340	431 229,26	1,65
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	3 500	354 106,70	1,35
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	4 680	286 274,09	1,10
PROCTER & GAMBLE CO	USD	3 430	477 099,83	1,83
SALESFORCE INC	USD	1 210	234 324,50	0,90
TESLA INC	USD	1 318	316 264,42	1,21
THE COCA COLA COMPANY	USD	4 000	220 808,51	0,84
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 150	550 016,04	2,11
VISA INC CLASS A	USD	1 660	361 368,41	1,38
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>9 318 481,94</b>	<b>35,64</b>
<b>FRANCE</b>				
AIR LIQUIDE	EUR	780	128 076,00	0,49
BNP PARIBAS	EUR	3 199	184 646,28	0,70
DASSAULT SYST.	EUR	10 380	421 687,50	1,61
ESSILORLUXOTTICA	EUR	3 410	588 566,00	2,25
KERING	EUR	920	465 152,00	1,78
L'OREAL	EUR	880	375 848,00	1,43
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	401	346 063,00	1,33
PERNOD RICARD	EUR	1 000	202 400,00	0,78
TOTALENERGIES SE	EUR	4 237	222 654,35	0,85
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	1 965	94 614,75	0,36
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 029 707,88</b>	<b>11,58</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ILES CAIMANS</b>				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	21 200	201 328,59	0,77
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	5 000	193 909,06	0,74
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>395 237,65</b>	<b>1,51</b>
<b>IRLANDE</b>				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	1 361	384 982,47	1,48
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>384 982,47</b>	<b>1,48</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AIRBUS SE	EUR	1 000	132 360,00	0,50
ASML HOLDING NV	EUR	295	195 585,00	0,75
HEINEKEN	EUR	5 030	473 725,40	1,82
ING GROEP NV	EUR	10 760	132 756,88	0,50
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>934 427,28</b>	<b>3,57</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
DIAGEO	GBP	12 250	481 663,89	1,84
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	5 800	399 008,58	1,53
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>880 672,47</b>	<b>3,37</b>
<b>SUISSE</b>				
GEBERIT NOM.	CHF	405	194 049,46	0,74
GIVAUDAN-REG	CHF	113	342 942,98	1,31
NESTLE SA-REG	CHF	5 830	642 095,46	2,46
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 280	358 332,40	1,37
SGS SA-REG	CHF	4 250	367 851,62	1,41
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 905 271,92</b>	<b>7,29</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>17 451 608,66</b>	<b>66,75</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>17 451 608,66</b>	<b>66,75</b>
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 150524	EUR	1 000 000	968 691,88	3,70
FRANCE TREASURY BILL ZCP 200324	EUR	600 000	584 433,80	2,23
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-06-24	EUR	1 000 000	965 828,97	3,70
FREN REP PRES ZCP 09-08-23	EUR	600 000	597 960,08	2,28
FREN REP PRES ZCP 29-11-23	EUR	600 000	591 154,23	2,27
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 708 068,96</b>	<b>14,18</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 708 068,96</b>	<b>14,18</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>3 708 068,96</b>	<b>14,18</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI E	EUR	237	2 364 749,22	9,04
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 364 749,22</b>	<b>9,04</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 364 749,22</b>	<b>9,04</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 364 749,22</b>	<b>9,04</b>



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instrument financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0923	USD	63	69 661,52	0,26
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>69 661,52</b>	<b>0,26</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>69 661,52</b>	<b>0,26</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
S&P 500 INDEX 07/2023 PUT 2000	USD	300	1 375,01	0,01
S&P 500 INDEX 08/2023 PUT 2000	USD	200	2 750,02	0,01
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>4 125,03</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>4 125,03</b>	<b>0,02</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>CFD</b>				
MS NETFLIX IN 1230	USD	315		
MS WALT DISNE 1230	USD	5 770		
<b>TOTAL CFD</b>				
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>TOTAL Instrument financier à terme</b>			<b>73 786,55</b>	<b>0,28</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-75 993,75	-69 661,52	-0,26
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-69 661,52</b>	<b>-0,26</b>
<b>Créances</b>			<b>655 739,35</b>	<b>2,51</b>
<b>Dettes</b>			<b>-1 569 327,09</b>	<b>-6,01</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>3 531 434,53</b>	<b>13,51</b>
<b>Actif net</b>			<b>26 146 398,66</b>	<b>100,00</b>

Part FINALTIS TITANS I	EUR	17 457,500	1 344,05	
Part FINALTIS TITANS R	EUR	15 956,836	116,25	
Part FINALTIS TITANS A	EUR	639,104	1 294,82	

## 7. ANNEXE(S)

## Document d'Informations Clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Finaltis Titans  
Part A : FR0012649689  
OPCVM géré par FINALTIS

**Initiateur :** Finaltis

**Site :** [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

**Contact :** +33 1 55 27 27 00

**Autorité compétente :** Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

**Date de publication :** 18 avril 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

**Echéance :** 99 ans.

**Objectif :**

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

**Principaux actifs traités :** L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

**Affectation des revenus :** capitalisation

**Souscriptions/rachats :** Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

**Investisseurs de détail visés :** Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

**Banque dépositaire :** Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← | → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée :		3 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 530 EUR	2 000 EUR
	Rendement annuel moyen	-84,66%	-41,48%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 110 EUR	8 110 EUR
	Rendement annuel moyen	-18,90%	-6,74%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 520 EUR	11 600 EUR
	Rendement annuel moyen	5,23%	5,07%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 860 EUR	13 860 EUR
	Rendement annuel moyen	28,63%	11,49%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et décembre 2016.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

## QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	177 EUR	627 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,77%	1,9%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,9% avant déduction des coûts et de 5.1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
Coûts d'entrée	Finaltis ne facture pas de coût d'entrée pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	150 EUR
Coûts de transaction	0,27% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	0,00%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :

Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris  
contact@finaltis.com

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

### Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

### Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : [ww.finaltis.com/esg](http://ww.finaltis.com/esg).

## Document d'Informations Clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

Finaltis Titans  
Part R : FR0013254067  
OPCVM géré par FINALTIS

**Initiateur :** Finaltis

**Site :** [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com)

**Contact :** +33 1 55 27 27 00

**Autorité compétente :** Finaltis est une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers. Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

**Date de publication :** 18 avril 2023

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

**Echéance :** 99 ans.

**Objectif :**

Finaltis Titans a pour objectif de réaliser, sur la base de critères discrétionnaires, une performance supérieure à celle des marchés financiers actions, en particulier lors des périodes de tension où le recours à une couverture optionnelle structurelle permet d'amortir les mouvements de baisse, selon les prévisions de l'équipe de gestion, en contrepartie du paiement d'une prime.

L'indicateur de référence auquel peut être comparée la performance de l'OPCVM est un indice composite de marchés, défini à hauteur de 55% de l'Eurostoxx 50 Net Return Index, de 25% du S&P 500 Net Return Index, et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). La comparaison avec l'indicateur de référence ne peut néanmoins qu'être indicative.

La stratégie d'investissement de Finaltis Titans a pour objectif de tirer profit d'une anomalie de marché dite « anomalie de qualité ». Dans cette perspective, la Société de gestion s'attachera à sélectionner des valeurs qui devront répondre aux critères définis par l'équipe de gestion telles qu'une faible sensibilité aux cycles économiques, des positions stratégiques fortes et une visibilité en termes de croissance de résultats et de chiffre d'affaires. La stratégie vise également à la réduction des risques réputationnels liés au comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance pouvant avoir une incidence négative forte sur la valorisation des actifs intangibles de l'entreprise et en particulier sur la valeur de sa marque. La stratégie d'investissement comprendra deux volets : un volet principal constitué par la sélection de valeurs et un volet accessoire qui permet la gestion du niveau d'exposition au risque actions. Ces deux volets sont mis en œuvre de façon concomitante. La sélection des valeurs est effectuée en trois étapes combinant des approches quantitative, qualitative, financière et extra-financière, et de valorisation dont résulte un univers d'investissement composé de 80 à 100 valeurs issues d'un nombre limité de secteurs (l'agroalimentaire, les services aux entreprises, les équipements médicaux, etc...) et de thématiques (l'occidentalisation des modes de vie dans les pays émergents, le vieillissement de la population, etc...). La Société de gestion s'attachera à limiter le risque de concentration par le biais de l'étude et de l'analyse des corrélations.

L'intégration des critères extra-financiers se matérialise autour de quatre axes qui sont détaillés dans le prospectus.

**Principaux actifs traités :** L'allocation en actions peut être réalisée indifféremment via des titres vifs, ou via des contrats dérivés listés ou de gré à gré (swaps) répliquant la performance d'actions européennes ou américaines, avec un portefeuille cible exposé à une fourchette de 40 à 70 valeurs.

Le niveau d'exposition au risque actions est en permanence géré par des opérations de couverture par le biais d'achat d'options de ventes (puts) sur indices et de vente ou d'achat de futures sur indices.

Finaltis Titans peut par ailleurs être investi pour les seuls besoins de la gestion de ses liquidités, en Bons du Trésor (dans la limite de 50%), en OPC (dans la limite de 10%) et en dépôts et liquidités conformément à la réglementation.

**Affectation des revenus :** capitalisation

**Souscriptions/rachats :** Liquidité quotidienne, centralisation des ordres de souscription et de rachat en J avant 12H00 pour exécution sur la base des cours de clôture en J. Règlement/livraison en J+2 ouvré. La valeur liquidative est calculée quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

**Investisseurs de détail visés :** Ce FCP s'adresse à des investisseurs visant une performance sur un horizon de 5 ans minimum et ayant la connaissance et l'expérience nécessaires pour comprendre les risques liés au produit. Ils ne doivent investir que s'ils sont en mesure de supporter des pertes potentiellement importantes.

**Banque dépositaire :** Caceis Bank

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques qui peuvent être obtenus sur simple demande, sans frais, auprès de Finaltis et consultés à tout moment sur le site internet [www.finaltis.com](http://www.finaltis.com).

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---



L'indicateur de risque suppose que vous gardez le Produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce

produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

### Scénarios de performance

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer (net de frais) sur différentes périodes, selon différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000 EUR dans le compartiment. Vous pouvez le comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée :		3 ans	
Exemple d'investissement :		10 000 Euro	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Minimum	<i>Ce produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.</i>		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	1 490 EUR	1 940 EUR
	Rendement annuel moyen	-85,13%	-42,07%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 810 EUR	7 810 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,87%	-7,90%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 130 EUR	11 010 EUR
	Rendement annuel moyen	1,25%	3,26%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 360 EUR	13 130 EUR
	Rendement annuel moyen	23,63%	9,51%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et décembre 2022.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2014 et septembre 2017.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

## QUE SE PASSE-T-IL SI FINALTIS SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs de la société sont détenus auprès d'une société distincte, un dépositaire, Caceis Bank. Par conséquent, la capacité de distribution du fonds ne sera pas affectée en cas d'insolvabilité de Finaltis SAS. Si le fonds est dissous ou liquidé, les actifs seront liquidés et vous recevrez une partie adéquate de tout produit, mais vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	547 EUR	1 162 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,54%	3,7%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,0% avant déduction des coûts et de 3,26% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie</b>		
Coûts d'entrée	3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. C'est un montant maximal. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 EUR
Coûts de sortie	Finaltis ne facture pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,20% Cette estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière	213 EUR
Coûts de transaction	0,27% Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
Commissions liées aux résultats	0,07%. Calculé comme 15% de la performance positive au-delà de l'indice de référence composé de 55% de l'Eurostoxx 50 net return index (code Bloomberg : SX5T), de 25% du S&P 500 net return index (code Bloomberg : SPTR500N) et de 20% de (€STER + 8.5 points de base). L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	7 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement recommandée est de 3 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Les réclamations concernant le produit, le comportement de l'initiateur (Finaltis), d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou d'une personne qui vend ce produit peuvent être adressées à :  
Finaltis SAS 63 avenue des Champs Elysées 75008 Paris  
contact@finaltis.com

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

### Performances passées :

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur la page du fonds : <https://www.finaltis.com/fonds/finaltis-efficientbeta-euro> (jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création du fonds).

### Finance durable :

Les informations relatives à la politique ESG de Finaltis sont disponibles sur le lien suivant : [ww.finaltis.com/esg](http://ww.finaltis.com/esg).



## ANNEX IV

Dénomination du produit:

Finaltis Titans

Identifiant d'entité juridique:

969500D9WHX9BAQWL173

# Caracteristiques environnementales et/ ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

- Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif **environnemental**: \_\_\_%
- dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

- Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif **social**: \_\_\_%

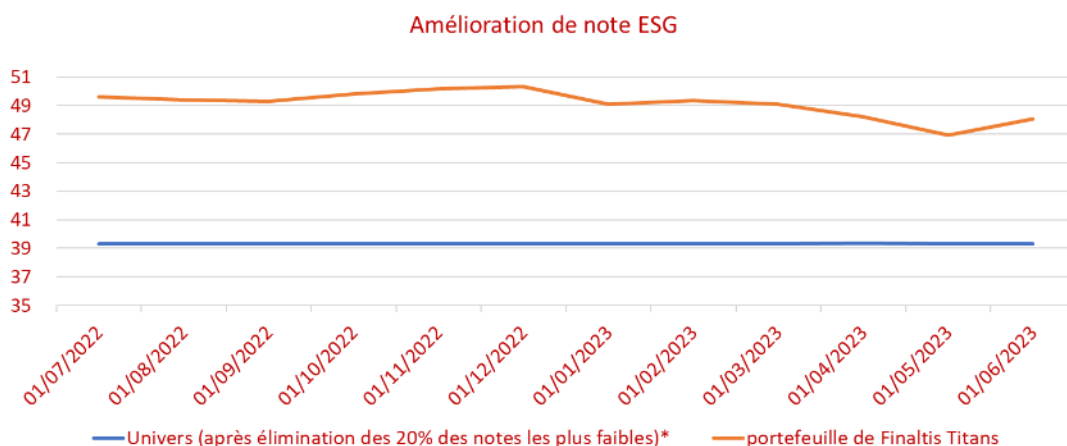
**Non**

- Il **promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de 0% d'investissements durables
- ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il **promeut des caractéristiques E/S** mais **ne réalisera pas d'investissements durables**

### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le FCP Finaltis Titans a atteint ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- *Intégration ESG : une analyse ESG est incluse dans le « Stock Guide » pour chaque valeur de l'univers*
- *Amélioration de la note ESG.*



\* : moyenne équi pondérée des notes des composantes des indices S&P 500 et Eurostoxx 50, après élimination des 20% des notes les plus faibles

- *Application de la politique d'exclusion de Finaltis*
- *Vote aux assemblées générales*
- *Engagement actionnarial*

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

30/12/2022	
Score ESG pondéré	48
Nombre valeurs exclues par Norges Bank Investment Management	0
Nombre violations UNGC	0
Nombre violations traité Oslo	0
Nombre violations traité Ottawa	0
Nombre moyen de controverses	18.8
Nombre moyen de controverses hautes/critiques	7.6
Nombre valeurs chiffre affaires provenant du charbon > 10%	0

● **.....et par rapport aux périodes précédentes?**

*Ces informations ont été publiées pour la première fois cette année.*

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

- *Non applicable : le FCP Finaltis Titans ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social? ]**

*Non applicable*

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

— — — Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

*Non applicable*

— — — Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Details:

*Non applicable*



### Comment ce produit a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

*Les principales incidences négatives ont été intégrées prises en compte dans le calcul du score ESG, sur lequel repose l'approche en amélioration de note.*

*Par ailleurs, la PIN 4 (Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs dont le chiffre d'affaires provenant du charbon est supérieur à 10%.*

*La PIN 14 (Exposition à des armes controversées) a été prise en considération par la politique d'exclusion de Finaltis : exclusion des valeurs impliquées dans l'utilisation, la vente, la production ou le stockage des armes à sous-munitions et des mines anti-personnel.*

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liées aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au 30/06/2023

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BERKSHIRE HATHAWAY INC-CL B	Financial	2.93%	United States
AMAZON	Communications	2.47%	United States
NESTLE SA-REG	Consumer, Non-cyclical	2.46%	Switzerland
JOHNSON & JOHNSON	Consumer, Non-cyclical	2.34%	United States
ALPHABET INC-CL A	Communications	2.28%	United States
ESTEE LAUDER COMPANIES-CL A	Consumer, Non-cyclical	2.28%	United States
ESSILOR INTERNATIONAL	Consumer, Non-cyclical	2.25%	France

THERMO FISHER SCIENTIFIC	Consumer, Non-cyclical	2.10%	United States
NEWMONT CORP	Basic Materials	2.08%	United States
DIAGEO PLC	Consumer, Non-cyclical	1.84%	United Kingdom
BANK OF AMERICA	Financial	1.84%	United States
PROCTER & GAMBLE CO/THE	Consumer, Non-cyclical	1.82%	United States
HEINEKEN NV	Consumer, Non-cyclical	1.81%	Netherlands
WALT DISNEY CO/THE	Communications	1.81%	United States
KERING	Consumer, Cyclical	1.78%	France

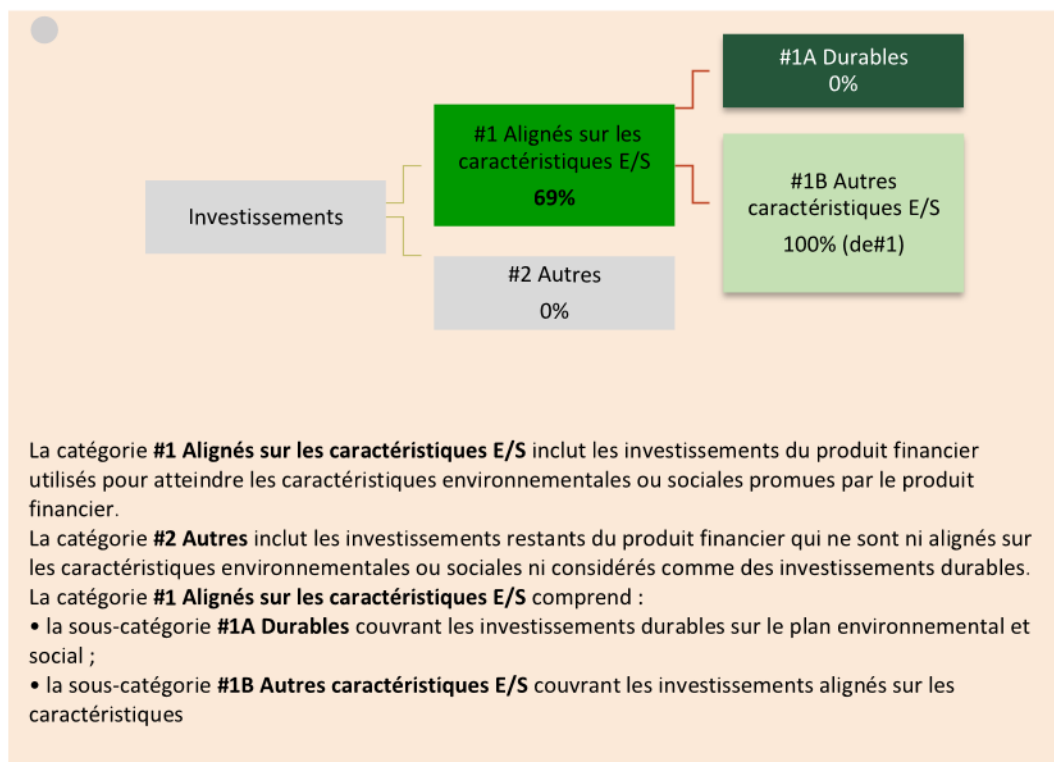


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

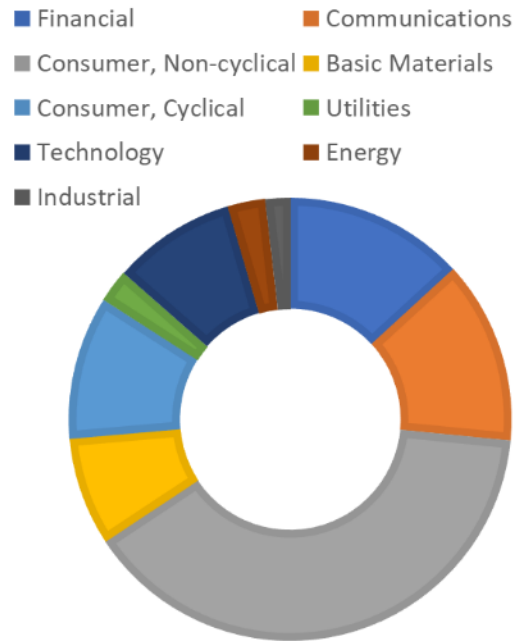
### ● Quelle était l'allocation des actifs?

*Au 30/06/2023, l'exposition des valeurs alignées sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues représente 69% de l'encours du FCP. Tous les investissements étaient alignés avec ces caractéristiques.*

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?***



- Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

- *Non applicable : le FCP Finaltis Titans ne s'engage pas à réaliser des investissements durables.*

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?

Oui:

Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

Non

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

*Non applicable*

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

<sup>1</sup> Fossil gas and/or nuclear related activities will only comply with the EU Taxonomy where they contribute to limiting climate change ("climate change mitigation") and do not significantly harm any EU Taxonomy objective - see explanatory note in the left hand margin. The full criteria for fossil gas and nuclear energy economic activities that comply with the EU Taxonomy are laid down in Commission Delegated Regulation (EU) 2022/1214.

*Non applicable*



**Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?**

*Non applicable*



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?**

*Non applicable*



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?**

*Non applicable*



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?**

*Le FCP a respecté ces caractéristiques par les actions suivantes :*

- 1. Respect du taux de couverture minimal ESG > 90%*
- 2. Application de l'approche en amélioration de note ESG*
- 3. Les valeurs suivantes de l'univers Titans ont été maintenues sur la liste d'exclusion :*

<b>Valeur</b>	<b>Motif d'exclusion</b>
<i>Orpea</i>	<i>Niveau de controverses</i>
<i>Barrick Gold</i>	<i>Présence sur la liste d'exclusion de Norges Bank au motif du comportement</i>

- 4. Engagement actionnarial :*

*L'analyste ESG a réalisé une étude approfondie des valeurs suivantes de l'univers de Finaltis Titans, qui ont été soumises au comité ESG en vue d'un éventuel engagement actionnarial :*

<b>Valeur</b>	<b>Date</b>	<b>Recommandation d'engagement par l'analyste</b>	<b>Décision d'engagement par le comité</b>
<i>Medtronic</i>	<i>18/11/2022</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>
<i>Palantir</i>	<i>24/11/2022</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>
<i>Tesla</i>	<i>8/12/2022</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>
<i>Walmart</i>	<i>02/02/2023</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>
<i>Apple</i>	<i>23/02/2023</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>
<i>Ecolab</i>	<i>23/03/2023</i>	<i>NON</i>	<i>NON</i>